

La Formation Économique des élus du CSE

Durée : de 3 à 5 jours

Objectifs de la formation :

- Pouvoir dialoguer et **s'approprier les moyens d'action** en matière économique au sein du CSE.
- Comprendre et s'approprier les règles de fonctionnement du CSE.
- Appréhender le cadre **d'action économique** des entreprises.
- **Etudier les documents** comptables et économiques de l'entreprise.
- Comprendre la structure financière de l'entreprise et **réaliser son diagnostic**.

Module juridique

1. **Mise en place du CSE et les élections**
2. **Organisation et fonctionnement du Comité**
3. **Les réunions (ordre du jour, PV) et le crédit d'heures**
4. **Les moyens matériels du CSE : local, panneau d'affichage, site internet, assurances**
5. **Les nouvelles instances : Le conseil d'entreprise – les représentants de proximité**
6. **Les attributions du CSE : les informations et les consultations, le droit d'alerte**
7. **Elaboration du plan de travail annuel du CSE**
8. **Les deux budgets du Comité et le rôle du trésorier**
9. **Les commissions**
10. **Personnalité morale et responsabilité du Comité**

11. Les Experts du Comité
12. Les activités sociales et culturelles : règles de gestion
13. Le CSE et l'URSSAF : règles d'assujettissement et règles spécifiques
14. Le CSE et la négociation collective : les différents thèmes, les accords majoritaires.

MODULE COMPTABLE ET FINANCIER

La présentation des documents financiers de l'entreprise

1. Le bilan
2. Le compte de résultat
3. Le lien entre le bilan et le compte de résultat
4. Les notions d'amortissement et de provision
5. Les annexes

L'analyse des documents financiers

1. L'analyse du bilan
2. L'analyse du compte de résultat
3. L'analyse combinée

La lecture des comptes consolidés

1. La notion de groupe de sociétés.
2. Comprendre la signification économique et financière de la consolidation.
3. Connaître les méthodes de consolidation et leur impact sur les comptes.

